

ET LE GAGNANT EST...

Tous les présidents de directoire !

Voici venir le temps des vendanges et **la cuvée 2011 s'avère excellente pour les présidents de directoire de caisses d'épargne.**

	Fixe	Part variable	Total
B. Comolet (Ile de France)	435 000	256 000	691 000
D. Patault (Bretagne Pays de Loire)	320 000	227 000	547 000
J.M. Carceles (Languedoc Roussillon)	295 000	202 369	497 369
J.F. Paillisse (Aquitaine Poitou Charentes)	320 000	174 000	494 000
A. Maire (Bourgogne Franche Comté)	280 000	188 000	468 000
N. Etchegoinberry (Loire centre)	280 000	180 320	460 320
J.P. Levayer (Loire Drôme Ardèche)	250 000	173 400	423 400
M. Bourrigaud (Auvergne Limousin)	245 000	165 000	410 000
J.P. Deramecourt (Alsace)	260 000	131 000	391 000

* Ce sont les seuls chiffres que nous avons réussi à arracher à ce jour à l'omerta patronale

- ➔ Loin de la rigueur salariale qu'ils imposent au Personnel,
- ➔ A dix mille lieux des salaires de misère qu'ils ont instaurés dans le groupe pour les jeunes,
- ➔ A des années lumière des conditions de travail désastreuses qu'ils ont imposées dans toutes les entreprises,

Ces détestables personnages n'en continuent pas moins à se servir allègrement dans la caisse.

Chapeau bas, Messieurs, lorsque l'on sait qu'un J. C. Trichet, président de la Banque Centrale Européenne a émargé à 367 863 euros annuels.

Très fort encore, l'un des critères servant au calcul de leur part variable étant la satisfaction de la clientèle, il est consternant de constater que la plupart d'entre eux ont obtenu l'excellente note de 20/20. Leur attachement au respect et à la satisfaction de notre clientèle est de notoriété publique et les clients le font savoir chaque jour dans les agences et les tribunaux. Pour preuve le nombre d'incivilités et d'agressions dont sont victimes les commerciaux chaque jour, et les nombreux

procès et condamnations auxquels doit faire face le groupe.

Et encore, nous n'avons évoqué que leur salaire. N'oublions pas d'ajouter la multitude d'avantages en nature dont ces nouveaux riches bénéficient : voitures (luxueuses) de fonction, logements, budgets repas, voyages d'agrément, retraites supplémentaires, et d'autres dont la pudeur nous interdit de parler ici.

Scandaleux, révoltant, ignoble, écœurant, irresponsable, provocateur, honteux, illégitime, condamnable... pour rester simple.

Et quand on songe que la plupart d'entre eux étaient déjà là du temps de Charles Milhaud (le prédécesseur de Pérol) dont la politique nous a précipités dans un gouffre et dont les pertes continuent à être épongées chaque jour par le labeur des salarié(e)s qui triment bien souvent au détriment de leur santé.

Dans une république digne de ce nom, ces quelques Messieurs trop tranquilles devraient être traduits en justice pour enrichissement sans cause.

De tels dirigeants, indifférents à la pauvreté qui se développe et gangrène la société française et à laquelle ils contribuent par leurs politiques irresponsables, ne méritent que le mépris du Personnel !

L'exécutif national Paris, le 7 octobre 2011 – n°12-2011
J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - J.F.Largillière
B.Meyer - J.L.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin

Union
syndicale
Solidaires



Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62
Contact : sud.caisse-epargne@orange.fr - www.sudce.com - www.solidaires.org